



المكتب الوطني للمطارات  
Office National Des Aéroports

Communiqué de presse N 09/2023

**Aéroport Marrakech Menara :  
Mise en service du  
Guichet unique « kech.cab » pour la  
précommande et la réservation des taxis**





Cette étape de précommande et préparaiement pourra prochainement se faire en ligne sur un site dédié « [order.kech.cab](http://order.kech.cab) » ou sur l'une des bornes qui seront installées.



Les taxis desservant la ville de Marrakech à partir de l'aéroport sont préalablement inscrits et répertoriés sur une application mise à leur disposition par le prestataire. Ils reçoivent un tag à coller sur leur véhicule et un badge d'identification les habilitant à assurer ce service.

Ce projet intervient dans le cadre des efforts déployés par l'ONDA pour offrir une meilleure expérience aux passagers grâce à la réorganisation de la connectivité de l'aéroport à la ville permettant d'éviter la manipulation des prix et de mettre fin à toute pratique contraire à la loi. Ainsi, et en coordination avec les autorités locales, l'ONDA a lancé un appel à manifestation d'intérêt qui a abouti à la sélection de la startup marocaine « Casky » pour l'organisation, la modernisation et l'automatisation de la prestation de transport par taxi, à partir de cet aéroport.

Ce système fonctionne grâce à une interface informatique multi-langues, opérationnelle 24h/24 et 7jours/7, permettant la gestion des précommandes et édition des tickets de réservation des taxis, la gestion des files d'attentes des taxis et des clients. Elle permet également la prise en charge du volet de paiement des courses et la gestion des réclamations.

La solution permet également de remonter les données en temps réel, pour le suivi et le contrôle par une commission instituée par la préfecture à cet effet.

En plus des préparatifs préalables, nécessaires pour le déploiement de ce nouveau service, l'ONDA a accompagné ce projet par plusieurs autres actions structurantes :

- Mise en place d'une signalétique claire à l'intérieur et à l'extérieur de l'aéroport ;
- Réorganisation de l'attente à l'arrivée avec délimitation du circuit menant vers le guichet taxis ; Réaménagement des voies de circulation au niveau des voies d'accès et de sortie de l'aéroport et au niveau de la station principale des taxis (base arrière), avec notamment la mise en place de feux tricolores.
- Octroi de conditions avantageuses au prestataire de ce service.

Cette démarche est appelée à être généralisée à d'autres aéroports du Maroc.

L'Office National Des Aéroports reste soucieux d'élever la qualité des services au plus haut niveau, conformément aux meilleurs standards au niveau international, pour que les Aéroports du Maroc puissent être une belle vitrine du Maroc et un facteur d'attractivité tant pour les touristes que pour les investisseurs.

